

Cognition, comportements, conduites humaines (3CH)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. Cognition, comportements, conduites humaines (3CH). 2018, Sorbonne Paris Cité. hceres-02029826

HAL Id: hceres-02029826

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029826>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ÉCOLE DOCTORALE N° 261

Cognition, Comportements, Conduites Humaines
(3CH)

ÉTABLISSEMENTS

Université Sorbonne Paris Cité

Université Paris Descartes

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

Institut National de la Santé et de la Recherche
Médicale - INSERM

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Denis Brouillet, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président : M. Denis BROUILLET, Université de Montpellier

Experts : Mme Myriam DE LEONARDIS, Université de Toulouse - Jean Jaurès
M. Séverin GUIGNARD, Aix-Marseille Université
Mme Christine LE SCANFF, Université Paris-Sud - UPSud
M. François POMMIER, Université de Paris Nanterre
M. Jean Luc RINAUDO, Université de Rouen - Normandie

Conseiller scientifique représentant du Hcéres :

M. Vincent DRU

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2017-2018 SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ EN SEPTEMBRE 2017 ET D'UNE VISITE DE L'ED EN MARS 2018

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE DOCTORALE

L'école doctorale *Cognition, comportement, Conduites Humaines* (ED n° 261 - 3CH) est portée par l'Université Paris-Descartes, dans le cadre de la Communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Université Sorbonne Paris Cité (USPC). Son périmètre thématique principal est la psychologie et son périmètre thématique secondaire est la neurobiologie. Son adossement scientifique repose sur 11 unités de recherche (UR), dont six Equipes d'accueil (EA) et cinq Unités mixtes de recherche (UMR) implantées à l'Institut de Psychologie de Boulogne-Billancourt, au site des Saint Pères ainsi qu'à l'hôpital Broca. Elle forme des docteurs dans toutes les sous-disciplines de la psychologie qui bénéficient des apports liés aux neurosciences, à la médecine et aux sciences physiques et sportives. L'ED 261 appartient à deux collèges doctoraux : l'Institut de Formation Doctorale (IFD) de USPC et le Collège des Ecoles Doctorales (CED) de l'Université Paris-Diderot).

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

APPRÉCIATION PAR CRITÈRE

- **Fonctionnement et adossement scientifique de l'école**

L'ED est dirigée par un directeur, un bureau et un conseil qui se réunit six fois dans l'année. Celui-ci examine les dossiers de demande d'inscription, élabore le budget, prépare et réalise le concours pour l'attribution des contrats doctoraux et établit la politique de l'ED. La composition du conseil est conforme à l'article 9 de l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat. Le bureau de l'ED est composé de cinq personnes : le directeur de l'ED, un personnel administratif, cinq représentants des UR et un doctorant élu. Le fonctionnement de l'ED permet aux différentes composantes de l'ED de faire connaître leur point de vue et d'élaborer en commun la politique de l'ED.

La dotation financière de l'ED, basée sur le nombre de thèses soutenues l'année précédente est en régression constante (moins 36 % sur l'ensemble du quinquennat) alors que le nombre de thèses soutenues est resté globalement constant (entre 139 et 153 sur la même période). Cette baisse de la dotation ne semble pas avoir impacté la formation des doctorants car elle est en partie compensée par les formations transversales organisées par le Collège des ED. Il est à noter que 75 % du budget de l'ED est alloué à la formation. L'ED dispose de deux bureaux et de deux pièces supplémentaires (obscures). L'ED est dotée de postes informatiques ainsi que de supports bureautiques et de logiciels pour assurer les formations. La communication de l'ED est tout à fait satisfaisante. Les informations utiles pour les étudiants (démarches administratives, formations, inscriptions, équipes d'accueil, fiche signalétique des chercheurs) sont facilement accessibles via le site internet.

Si l'ED encourage fortement les thèses financées, elle n'a cependant pas les moyens de ses ambitions. En effet, 63 % des thèses sont non financées. Le nombre de contrats doctoraux est pour le moins limité (six contrats par an et seulement cinq en 2017) et les financements autres (Convention industrielle de formation par la recherche-CIFRE, contrats de recherche) ne représentent que 13 % des financements. Par ailleurs on note une très grande disparité entre les UR quant aux thèses financées ; cela peut aller de 100 % pour le Laboratoire Psychologie du Développement et de l'Education de l'Enfant (LaPsyDé) à 10 % pour le laboratoire Santé Mentale, Santé Publique.

L'ED a une politique en matière d'inscription en thèse qui concerne à la fois les sujets de thèse et le recrutement des doctorants. Les candidats doivent choisir un des sujets proposés par l'ED. Les sujets sont initialement proposés par les directeurs de thèse aux directeurs des UR qui les classent par ordre de priorité. Ensuite, le dossier du candidat est examiné par le bureau et le conseil de l'ED qui donne ou non son aval. Une audition existe pour les candidats à un Contrat Doctoral, mais aucun entretien n'est prévu pour les recrutements hors contrat doctoral.

La politique scientifique de l'ED est adossée aux thématiques de recherche des UR avec une volonté clairement affichée d'une ouverture à l'international ; celle-ci se manifeste par l'accueil de doctorants ayant effectué la majeure partie de leur cursus à l'étranger, et également par l'affectation d'un budget pour la participation des doctorants à des congrès et colloques internationaux et l'autorisation de rédaction de la thèse en langue anglaise. Si cette volonté d'ouverture se traduit dans des thèses en cotutelles ou en codirections internationales, leur nombre est cependant limité (11 cotutelles et 10 codirections internationales sur le mandat écoulé). Enfin, l'exigence d'un article publié dans une revue avec comité de lecture (ACL) pour soutenir la thèse et les aides apportées pour publier dans des revues qualifiantes témoignent d'un souci d'inscrire les doctorants dans la communauté scientifique internationale.

L'ED appartient à deux Collèges doctoraux. L'IFD accompagne les doctorants depuis leur inscription jusqu'à leur soutenance, coordonne et mutualise les actions des ED de l'Université et collabore avec le CED. L'IFD constitue le guichet unique pour l'ensemble des démarches administratives des doctorants tout au long de la thèse. Il organise chaque année une journée d'accueil destinée à l'ensemble des nouveaux doctorants de l'Université Paris-Descartes et participe à l'organisation de la cérémonie de collation des grades de docteur en Sorbonne.

• Encadrement et formation des doctorants

Le nombre de titulaires d'une Habilitation à diriger des recherches (HDR) était de 82 en 2012, il est de 88 en 2017. Le nombre de doctorants était de 129 en 2012, il est de 148 en 2017. Le nombre moyen de doctorants par HDR est de 1,7 sur la période. Ce nombre relativement faible cache une disparité qui devrait alerter l'ED puisqu'il y a un nombre non négligeable d'HDR qui n'encadrent pas de thèses. Pour ceux qui dirigent des thèses, le nombre de thèses par HDR est en moyenne de cinq et correspond au maximum autorisé par l'ED. Nonobstant, la durée moyenne des thèses est de 41,85 mois, ce qui est en deçà de la moyenne nationale en Sciences humaines et sociales (SHS). Le taux moyen d'abandon par an est de moins de 5 %.

La mise en place de Comités de Suivi de thèse (CST), avant qu'elle ne devienne une obligation légale (aujourd'hui Comité de Suivi individuel, CSI), témoigne du souci de l'ED d'accompagner les doctorants. La composition des CSI intègre des membres de différentes UR qui sont les plus proches du profil scientifique du doctorant, mais ne comporte pas de personnes extérieures aux UR. Les membres des CSI possèdent une grille d'évaluation unique sur six critères, et s'appuient sur la Convention de Formation et tout particulièrement sur le calendrier prévisionnel pour juger de l'avancement des travaux. Si le bilan émis par le CSI est insuffisant, il est fait appel à un tuteur pour aider le doctorant. En cas de conflit ou pour tout litige les doctorants-es ont la possibilité de contacter le Directeur de l'ED. Enfin, des entretiens sont prévus pour les demandes de réinscription en quatrième et cinquième année, demandes qui sont marginales compte tenu de la durée moyenne des thèses. Par ailleurs, on note l'existence d'un accompagnement des encadrants par le cabinet Belpaeme.

L'ED s'est dotée d'une offre de formations variées, multidisciplinaires avec des collaborations institutionnelles diverses : Centre de Formation des Doctorant-e-s aux Initiatives Professionnelles (CFDip) ; formations disciplinaires professionnalisantes (statistiques, introduction à l'écriture scientifique et à l'écriture clinique, logiciels d'outil en psychologie, etc.) ; intervention d'un cabinet spécialisé dans la gestion des carrières (Adoc Talent). L'obligation de formation est de 15 jours (soit environ 100h de formation) pour pouvoir soutenir la thèse. Sur ces 15 jours de formation, neuf jours peuvent concerner des formations extérieures à celles proposées par l'ED. Par ailleurs, l'ED organisait jusqu'en 2016 deux journées de l'ED par an (automne et printemps) où les doctorants en deuxième année étaient invités à présenter leurs travaux devant leur CSI. Avec la mise en place des CSI ces journées n'ont pas eu lieu en 2017. Enfin, des séminaires sont proposés par chaque UR en plus des formations proposées par l'ED.

Un partenariat privilégié avec le Collège de France permet à chaque doctorant de parfaire sa culture scientifique. L'association avec la Maison des Langues favorise la remise à niveau en langue étrangère des doctorants et des séminaires en anglais scientifique préparent les doctorants à la prise de parole dans les congrès internationaux. Enfin, la bibliothèque universitaire du Centre Henri Piéron assure des formations méthodologiques à la recherche, à la veille scientifique et à la gestion des références bibliographiques. L'ouverture à des formations sur des plateformes WEB, tel que « Fun-Mooc » complète le dispositif de formation. Enfin, un questionnaire d'évaluation des formations permet à l'ED de savoir celles qui doivent être maintenues, celles qui doivent être abandonnées ou adaptées et celles qui doivent être mises en place.

- **Suivi du parcours professionnel des docteurs**

Dès la première année de thèse chaque doctorant peut, via le CFDip, établir le parcours de formation le plus adapté à son projet professionnel.

En s'associant avec le cabinet « Adoc Talent Management » spécialisé dans la gestion de carrière des docteurs, l'ED a mis l'accent sur des formations préparant à l'insertion professionnelle des docteurs (bilan de compétences, gestion de projet, valorisation des compétences hors du secteur académique). Ces formations sont valorisées dans un portfolio que les doctorants doivent constituer.

Si les doctorants de l'ED peuvent participer aux *Doctoriales* organisées par l'USPC, celles-ci ne trouvent pas un écho auprès des doctorants car trop orientées vers les Sciences de la vie, ce qui n'est pas le cas pour les journées « Rencontres Université Entreprise ».

Les enquêtes sur le devenir des doctorants font l'objet d'une diffusion très large. La situation à 3 ans des docteurs de l'ED fait apparaître que 48 % exercent une activité dans la recherche, 12 % dans la fonction publique et 40 % dans le secteur privé (soit 0 % en recherche d'emploi, ce qui un indicateur de l'efficacité du suivi des doctorants mis en place par l'ED.

AUTOÉVALUATION ET PROJET

L'analyse SWOT (Forces, faiblesses, opportunités, risques) réalisée par l'ED est particulièrement honnête. Si le suivi des doctorants et la durée des thèses sont incontestablement des points forts de l'ED, le financement des thèses ainsi que l'attractivité internationale du doctorat constituent des points faibles. Enfin, l'ED considère que la fusion entre les universités Paris Descartes et Paris Diderot soit une opportunité qui, et si elle ne se réalise pas deviendrait une menace pour l'ED.

Pour le prochain contrat quinquennal, l'ED accueillera une nouvelle UR, le Laboratoire de Psychologie des Comportements et des Mobilités (LPCM) de l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (Ifsttar), ce qui témoigne de l'attractivité de l'ED. Cependant, le devenir de l'ED et du projet présenté semble largement dépendant des structurations à venir en Île de France.

APPRÉCIATION GLOBALE

L'ED 261 *Cognition, comportement, Conduites Humaines* contribue au rassemblement des différentes sous-disciplines de la psychologie. Son adossement scientifique ainsi que sa gouvernance sont solides. L'offre de formation s'est diversifiée au regard du précédent quinquennat. Le suivi des doctorants est effectué avec sérieux à telle enseigne que la durée moyenne des thèses est de moins de trois ans et demi et qu'à trois ans l'ensemble des docteurs sont en activité. Par conséquent le comité considère que l'ED répond largement aux missions qui lui sont assignées.

- **Points forts**

- Adossement scientifique de très grande qualité.
- Durée des thèses maîtrisée.
- Insertion professionnelle des docteurs remarquable.

- **Points faibles**

- Baisse régulière de la dotation budgétaire (-36 % sur l'ensemble du quinquennat) préoccupante.
- Ouverture à l'international non négligeable mais cependant insuffisante au regard du rayonnement des équipes.
- Comités de suivi individuel ne comportant pas de personnes extérieures à l'ED

RECOMMANDATIONS

A L'ATTENTION DE L'ÉCOLE DOCTORALE :

Les journées de l'ED qui permettaient aux doctorants de présenter leurs travaux devant l'ensemble de l'ED devraient être à nouveau instituées pour favoriser les interactions entre doctorants et leur permettre de construire le sentiment d'appartenance à leur ED. Par ailleurs ces journées étaient l'occasion pour toute l'ED de prendre connaissance des travaux effectués dans chaque UR.

Si le souci d'ouverture à l'international est manifeste, celle-ci doit progresser notamment en matière de cotutelles et de codirections internationales.

L'ED devrait inciter les UR à s'ouvrir davantage sur le monde socio-économique pour augmenter le financement des thèses via les contrats CIFRE.

Concernant le concours pour l'obtention des contrats doctoraux, l'ED devrait envisager de faire un retour aux candidats, notamment pour ceux qui n'ont pas été retenus.

L'ED devrait être plus volontariste pour favoriser les initiatives des doctorants.

A L'ATTENTION DE L'ÉTABLISSEMENT :

L'effort de formation des doctorants, notamment en vue de leur insertion professionnelle, ne pourra pas être maintenu au niveau actuel si l'ED voit encore son budget diminuer.

Le comité Hcéres considère que tout doit être mis en œuvre pour que perdure la pluralité des approches en psychologie au sein de cette ED qui en fait son originalité au plan national.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)



OBSERVATIONS DES ÉTABLISSEMENTS

Le Président

Référence
USPC/FH/2018-130

Monsieur Jean-Marc Geib
Directeur du Département des Formations
HCERES
2, Rue Albert Einstein
75013 Paris

Paris, le 9 juillet 2018

Objet : Observations sur le rapport d'évaluation
Ecole Doctorale 261-3CH

Monsieur le directeur,

L'Ecole Doctorale 3CH et sa tutelle remercient le HCERES pour le rapport d'évaluation réalisé et transmis le 5 juin 2018. L'Etablissement et le conseil de l'école doctorale tiennent également à remercier très sincèrement les évaluateurs des comités de visite pour la qualité des échanges et pour leur analyse.

Après consultation des différents acteurs de la direction de notre école doctorale, nous vous informons que nous prenons bonne note des points relevés par le comité ainsi que des recommandations émises. Nous n'avons pas d'observations particulières à faire remonter.

Vous remerciant à nouveau pour cette évaluation qui permettra à notre Ecole Doctorale de poursuivre sa réflexion en fonction des recommandations émises, nous vous prions d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Président de l'Université Paris Descartes



Frédéric Dardel

Le Président de Université Sorbonne Paris Cité



François Houllier

Université
Sorbonne Paris Cité